L\'attelage rapide avec le triangle d\'attelage : se former sur un chantier

OBJECTIFS

Apprendre la soudure et la mise en place de chantiers d'auto-construction pour la construction et la mise en place de triangles d'attelage

ENJEUX

Optimiser la sécurité, l'ergonomie et l'efficacité sur sa ferme

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Programme sur 2 jours :
- Le principe d'attelage par triangle
- La pratique de l'auto-construction : règlementation de l'utilisation de matériel auto-construit, organisation de chantiers, seul ou à plusieurs
- Découpe, perçage et soudure : Les principales méthodes, les outils avec leur fonctionnement et leur entretien
- Soudure à l'arc : technique du pointage, des contre soudures, postures d'utilisation, sécurité sur le chantier
- Mise en application tout au long de la formation avec la conversion au triangle d'attelage du parc matériel de Sébastien Elluin.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS
- Nos formations ont un coût de 140€/jour. Une prise en charge par Vivéa est possible pour les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestat

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Maëlig LE CUNFF
contact@adear13.com
ADEAR Bouches du Rhône
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

NOTE : Repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/12/2015	EARL Le Jardin du Papet - Chemin des Martellières 13940 Bouches-du-Rhône	Grégoire Wattinne, technicien formateur de l'Atelier Paysan, coopérative spécialisée dans l'auto-construction d'outils agricoles
15/12/2015	EARL Le Jardin du Papet - Chemin des Martellières 13940 Bouches-du-Rhône	Grégoire Wattinne, technicien formateur de l'Atelier Paysan, coopérative spécialisée dans l'auto-construction d'outils agricoles

THÈMES
S'installer en AP | Machinisme agricole

FINANCEURS
VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)